

L'Adresse—M. Clark

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, il est vraiment déplorable qu'au milieu de son mandat, un gouvernement élu par une solide majorité se serve d'un discours du trône pour tromper et non pour diriger. En outre, cela nuira particulièrement au gouvernement actuel parce que les Canadiens se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient lui faire confiance. Son administration a été marquée non seulement de changements, mais aussi de revirements complets.

En 1974, le premier ministre s'opposait à l'idée même de contrôles. On se rappelle l'avoir vu à la télévision pointer le doigt et dire: «Zap, vous êtes gelés». Puis, un an plus tard, il imposait ce à quoi il s'était opposé. Le 10 mai, il a déclaré à la commission trilatérale: «A mon avis, c'est la fin du séparatisme.» Il y a dix jours, à Toronto, il a déclaré: «Mais maintenant, peut-être, de plus en plus de Canadiens-français pensent qu'ils peuvent aller quelque part. Et il existe un parti politique conforme à la loi qui, pour diverses raisons, obtient un pourcentage important des suffrages au Québec.»

Le discours du trône encourage discrètement une plus grande liberté d'information; pourtant le gouvernement refuse toujours de dévoiler les rapports secrets sur la période post-contrôles rédigés par le groupe dit des dix sous-ministres. Le discours affirme de nouveau que les contrôles disparaîtront mais il propose ensuite d'en négocier la prolongation avec les provinces. De tout cela, une seule chose est évidente c'est qu'aucun camouflage ne parviendra à dissimuler le fait que c'est un gouvernement auquel les Canadiens ne peuvent faire confiance.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Et sans confiance, un gouvernement ne peut gouverner, car la confiance est un élément essentiel de l'unité nationale dans un état confédératif et dans un pays aussi diversifié que le nôtre.

Je voudrais parler un moment de l'unité nationale car, à mon avis, on a commis une erreur en s'imaginant que le bilinguisme, quelle que soit son importance, était le seul aspect ou le seul élément de l'unité nationale au Canada.

[Français]

Le bilinguisme a force de loi avec l'accord de tous les partis au Parlement, et il restera un principe de base d'un gouvernement progressiste conservateur, lequel est assuré qu'il jouira à ce moment-là comme maintenant de l'appui des partis minoritaires à la Chambre. Cependant, la façon de mettre en application le programme de bilinguisme a causé de l'inquiétude chez un grand nombre de Canadiens, francophones comme anglophones, dans quelque langue que ce soit, et ce n'est pas une raison pour les traiter de bigots ou de racistes. Au contraire, ce dont ils ont besoin c'est d'un engagement à considérer dans le calme les diverses injustices qui existent dans la Fonction publique ou ailleurs, afin de rendre le programme efficace quant à la loi et accepté dans la pratique. Ça c'est l'engagement que prend notre parti.

[Traduction]

Les constitutions sont importantes; les lois également. Mais notre pays ne se résume pas à des lois et à des constitutions; c'est avant tout une association et l'essence de cette association est d'établir une base de respect et de confiance mutuels. Cela n'a pas fonctionné, et ce n'est pas par hasard. Cela n'est pas dû

[M. Clark.]

à des forces étrangères. La cause de cet échec c'est que, depuis près de dix ans, le gouvernement actuel s'est permis de se désengager unilatéralement de programmes à frais partagés qu'il avait d'ailleurs imposés aux provinces, de modifier unilatéralement les règles de la Commission de lutte contre l'inflation après qu'un grand nombre de gens visés par ces contrôles aient entrepris le coûteux effort de se soumettre à ses règlements, d'imposer unilatéralement le programme de contrôles sans consulter le Congrès du travail du Canada ou tout autre groupement directement intéressé.

On ne saurait gouverner un pays unilatéralement. On ne saurait le gouverner seul, sans aide. L'erreur du gouvernement dans le passé, erreur qu'il semble vouloir perpétuer, c'est de croire qu'il peut seul prendre toutes les décisions au Canada. Bien sûr, le Canada a besoin d'un gouvernement national fort, mais il a aussi besoin de gouvernement provinciaux forts, d'un secteur privé solide, d'un mouvement ouvrier vigoureux, d'une agriculture saine et d'un certain nombre d'autres associés capables de travailler ensemble à la réalisation du potentiel, des possibilités de notre pays.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Au lieu de cela, nous avons une administration qui gouverne par surprise, qui modifie le règlement de la CAI sans avertissement, qui adopte des contrôles à l'improviste, qui prive les Canadiens du climat de certitude dont ils ont besoin pour préparer leur avenir et réaliser leurs propres objectifs sans craindre que les règles du jeu changent du jour au lendemain.

[Français]

Le discours du trône faisait brièvement mention de l'indépendance constitutionnelle formelle de notre pays. Je suis certain que tous les députés consentiraient au rapatriement de la Constitution. Cependant, il est important de rappeler que nous faisons face ici à deux questions: l'une est purement symbolique, rapporter le document au Canada; la seconde est plus essentielle, elle implique un accord sur une formule d'amendement qui en fasse une constitution avec laquelle on puisse travailler. A un moment où les provinces ne font pas confiance au gouvernement fédéral, il est tout naturel qu'il n'y ait que désaccord sur la formule d'amendement. Nous devons tous être très conscients du danger que la poursuite obstinée du symbole ne compromette jamais les chances d'un accord pour une formule d'amendement.

● (1540)

[Traduction]

Il semble y avoir, dans l'esprit du député de Winnipeg-Sud (M. Richardson), l'ex-ministre de la Défense nationale, certains doutes quant à l'exactitude ou à la nature de l'interprétation de la position du gouvernement canadien sur les questions d'ordre constitutionnel. J'imagine que ce n'est pas le seul motif de sa démission. Mais je ne veux pas m'étendre sur le motif apparent de sa démission, car l'aspect le plus significatif de la démission de ce matin, c'est que le député de Winnipeg-Sud, qui n'avait pas besoin de faire carrière au Parlement, était l'un des nombreux Canadiens qui, en 1968, ont cru le premier ministre actuel capable d'insuffler un esprit nouveau dans les affaires nationales. Je ne sais pas si l'ex-ministre de la Défense nationale s'estime trompé, mais je sais pertinemment qu'il est déçu. Pour le pays, le drame ne réside pas dans la démission